

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Band: 53 (2006)

Heft: 6

Artikel: Eté de Prague : restauration de biens culturels endommagés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-370459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS AU PLAN INTERNATIONAL

Eté de Prague: restauration de biens culturels endommagés

OFPP. Prague offre au touriste l'image d'une vieille ville fascinante et animée. Une ville dédiée aussi à la musique: concerts ou musique de rues, elle est partout présente. Mais cette ambiance de fête est trompeuse. Les plaies laissées par les inondations de 2002 sont encore loin d'être refermées. De nombreux biens culturels, notamment des documents provenant des dépôts d'archives inondés, ne sont pas encore disponibles. Ils sont toujours «congelés» à moins 22 °C dans des entrepôts frigorifiques.

En congé sabbatique, Rino Büchel, chef de la PBC à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), en a profité pour aller se rendre compte in situ des progrès de la collaboration entre la Suisse et la République tchèque en matière de protection des biens culturels, suite aux inondations de 2002. A cette occasion, il a pu avoir des entretiens avec des représentants du Musée national, de la Bibliothèque nationale, des musées techniques de Prague et de Brno et du Ministère de la culture. Les terribles inondations de 2002 ont servi de révélateur: la République tchèque a en effet constaté qu'en cas de sinistre grave on ne pouvait s'appuyer sur pratiquement aucune procédure éprouvée dans l'espace européen. On n'a pu s'en référer qu'à l'expérience vécue par Florence lors des inondations de 1966. Cette lacune a conforté les partenaires tchèques dans leur projet de créer leur propre centre de compétence régional, à Brno.

La lyophilisation donne de bons résultats

La visite de Rino Büchel avait deux objectifs: obtenir des informations sur le projet en cours à Brno, de lyophilisation au moyen de l'installation livrée par la Suisse¹ et discuter de



PHOTO: R. BÜCHEL

Collections de partitions manuscrites et imprimées, traitées au moyen de l'installation de lyophilisation suisse. Musée technique de Brno.

certain aspects de l'échange d'expériences ainsi que d'une éventuelle collaboration sur le plan technique. Les entretiens ont porté sur les travaux de musée et les restaurations, le but étant de recenser les besoins ainsi que les processus mis en œuvre.

Deux méthodes différentes sont appliquées, à Prague et à Brno, pour assurer la préservation des biens culturels:

- A Brno, on travaille avec l'installation de lyophilisation fournie par la Suisse. Celle-ci fait partie d'un processus dans lequel une grande importance est accordée à la sécurité et à la protection de la santé du personnel. Pas mal de temps a été perdu au départ, avant la mise en service définitive de l'installation, du fait qu'on avait prévu à l'origine d'utiliser pour ces opérations un bâtiment militaire désaffecté. Mais cette solution n'ayant pas marché, c'est finalement un dépôt du Musée technique de Brno qui a été choisi comme emplacement pour le traitement par lyophilisation. Priorité est accordée, jusqu'à fin 2006, à la restauration d'une collection de partitions musicales fortement endommagées par les inondations. Parmi les partitions particulièrement précieuses, il convient de mentionner l'original de l'hymne national tchèque qui a, bien sûr, une haute valeur d'identification. Les responsables du projet et les exploitants

de l'installation se sont montrés amplement satisfaits des résultats obtenus. La collaboration avec les organes fédéraux suisses et avec Guido Voser, l'expert garant du bon fonctionnement de l'installation, a été également jugée très positive.

- A Prague, ce sont des plans gravement détériorés par les eaux qui sont traités. Après avoir été congelés, les plans sont dégelés, puis séchés dans une machine sous vide fournie par le British Council. Le processus répété plusieurs fois exige de nombreuses manipulations. Après quoi, les plans sont détachés de leurs matériaux de support et nettoyés. Six personnes sont employées chaque jour à ces opérations.

La poursuite de la collaboration est souhaitée

Les entretiens n'ont pas uniquement porté sur la sauvegarde et la conservation des biens culturels endommagés. Les spécialistes tchèques de la PBC ont aussi manifesté leur intérêt pour un échange permanent d'expériences avec les institutions suisses. Les avantages et inconvénients des diverses formes de collaboration proposées sont soigneusement examinés et l'on est en train de mettre au point les instruments de recherche nécessaires pour obtenir des améliorations des processus et dispositifs. □

¹ A la suite des intempéries de 2002, la Suisse a pu mettre temporairement à la disposition de la République tchèque une installation de lyophilisation pour le traitement des archives ayant subi des dégâts d'eau. La Direction du développement et de la coopération (DDC) s'est chargée de la coordination du projet. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le Forum PBC 8/2006, pp. 86 à 72 (téléchargeable en version pdf dans Internet, sous: www.kulturgueterschutz.ch -> Publications PBC -> Forum PBC).